

Nous sommes là pour vous aider



n° 11527\*03

## Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

### Votre identité :

Madame  Monsieur

Votre nom (de naissance) : \_\_\_\_\_

Votre nom d'usage (ex. nom d'épouse) \_\_\_\_\_

Vos prénoms : \_\_\_\_\_

Votre date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

Votre profession : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui  non

Si oui, précisez lequel : \_\_\_\_\_

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

**« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».**  
(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_





## RECUEIL CONSENTEMENT LOCATAIRE

-o0o-

### Médiation – Troubles de voisinage

Je soussigné(e), .....

Demeurant .....

- autorise l'OPH PAYS D'AIX HABITAT METROPOLE à procéder à la collecte des données nécessaires à la gestion des situations litigieuses et/ou conflictuelles en vue du respect des obligations légales imposées et à la collecte de données relatives à ma santé ou à mes difficultés sociales dans un cadre strictement professionnel.

Les destinataires des données sont les employés du responsable de traitement habilités dans le cadre de leurs fonctions à traiter la médiation et les troubles de voisinage ; les auxiliaires de justice et officiers ministériels, l'autorité judiciaire saisie d'un litige et les organismes tiers autorisés par une disposition légale à obtenir la communication de données à caractère personnel dans le cadre de ce traitement.

Les données collectées et traitées dans ce cadre là doivent être supprimées à compter du règlement du litige amiable ou, à défaut, de la prescription de l'action en justice correspondante. Les données strictement nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales peuvent être archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement (droit à l'oubli), d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [dpo@paysdaixhabitat.fr](mailto:dpo@paysdaixhabitat.fr) ou PAYS D'AIX HABITAT METROPOLE - L'Ourmin - DPO - 9, Rue du Château de l'Horloge CS. 60455 – 13096 Aix-en-Provence Cedex 2. Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées. Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la CNIL.

En vertu du règlement européen, vous avez le droit de retirer votre consentement de ce formulaire à tout moment.

Je reconnais avoir été informé de la raison de la collecte des informations.

Une fois les demandes réalisées, les données supplémentaires me concernant seront supprimées/détruites.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :